

Eugen Kogon, La défaite de l'Europe (Février 1955)

Légende: En 1955, Eugen Kogon, fédéraliste européen et fondateur de la revue Frankfurter Hefte, dresse un bilan très critique de l'année 1954 en ce qui concerne l'unification européenne sur un mode supranational.

Source: Documents. Revue mensuelle des questions allemandes. Février 1955, n° 2. Strasbourg. "La défaite de l'Europe", auteur:Kogon, Eugen , p. 149-152.

Copyright: (c) Documents

URL: http://www.cvce.eu/obj/eugen_kogon_la_defaite_de_l_europe_fevrier_1955-fr-24ced3cc-be20-4abe-807c-a542c63637ef.html

Date de dernière mise à jour: 03/07/2015

La défaite de l'Europe

par Eugen KOGON

La loi naturelle de l'évolution s'appelle adaptation: les organes qui, par suite de modifications constantes du milieu ambiant, constituent progressivement un obstacle, s'atrophient, tandis que d'autres se développent, afin que l'être vivant puisse subsister. Dans un certain sens, cette loi vaut aussi pour l'histoire de l'humanité: les individus, les groupes, les classes, les nations dépérissent, c'est-à-dire perdent leur indépendance et leur prospérité, lorsqu'ils ne savent pas adapter à un état de choses nouveau leurs formes traditionnelles de pensée et d'action, ni faire face à des exigences nouvelles. Pour reprendre la célèbre formule de l'historien anglais Arnold Toynbee: les individus et les peuples ne sont viables que s'ils savent donner une réponse aux exigences qui leur sont posées.

Nous autres Européens nous trouvons depuis longtemps dans une conjoncture politique mondiale qui ne cesse de subir des modifications radicales — le plus souvent sans notre participation. C'est là un fait que nul ne contestera. D'autre part, il est bien évident que certaines formes, comme notre économie de barrières, les tentatives d'autarcie ou une politique dictée par le désir de s'en remettre uniquement à des forces armées nationales, ne suffisent plus à nous assurer désormais la maîtrise des événements. En d'autres termes: la société instaurée (et maintenant répandue dans le monde entier) par la civilisation européo-américano-soviétique, s'est trop agrandie et modifiée pour convenir encore aux formes politiques des dix-huitième et dix-neuvième siècles. Il faut adapter les formes de vie à la vie elle-même.

On a reconnu la nécessité de cette adaptation: en 1946, Churchill la proclama, en 1947 naquit le Mouvement européen, en 1948 le Bénélux, en 1949 le Conseil de l'Europe, en 1950 l'Union européenne des paiements, en 1951 la CECA, en 1952 la CED, en 1953 le projet de Communauté politique européenne. Efforts multiples, comme on voit: négociations ancien style en vue d'une alliance, mais élargies sur le plan pratique et territorial, amorce de fédération d'Etats ou d'Etat fédéral, selon la situation, exigences et témoignages de bonne volonté. Dans cette œuvre d'unification de l'Europe, rien n'était cohérent: les divers organismes se recoupaient, on s'adaptait aux besoins et aux données concrètes; dans un cas, dix-huit pays concluaient des accords réciproques; dans un autre, il n'y en avait que douze, sept, cinq ou trois. Ces formes en constante évolution se complétaient, du plan international à celui de la supranationalité, et des nombreuses associations jusqu'au solide noyau fédéral.

Ce n'est pas sans raison qu'on a appelé "année décisive" chacune de celles que nous venons de citer. L'œuvre grandissait. Toute proposition courageuse et intelligente faite et réalisée par des hommes politiques, puis par des hommes d'Etat — souvent aussi c'était l'ordre inverse — était en fait une option en faveur de la vie, donc en faveur de l'avenir de l'Europe dans un monde d'hégémonies antagonistes; c'était un acte d'adaptation dicté par les nécessités de l'histoire, afin que l'Europe pût continuer à vivre et à exercer une influence réelle.

L'année 1954 fut marquée par la grande volte-face, le retour au passé, qui, malheureusement, s'effectua de telle sorte qu'une orientation nouvelle ne semble guère possible dans un proche avenir. La plupart des Européens qui jouent un rôle actif et s'intéressent à la politique, n'ont pas encore compris que le mouvement d'unification européenne a subi en 1954 une grave défaite, analogue à celle de 1849: lorsque le Parlement réuni à Francfort dans l'église Saint Paul se sépara sans résultat, l'unité allemande n'était plus qu'un rêve. C'est seulement une génération plus tard qu'elle fut réalisée — et sous une forme toute différente: la Petite Allemagne du "chancelier de fer", obsédé par le "cauchemar des coalitions" — ces coalitions qui finalement détruisirent son œuvre, lorsqu'elle fut entre les mains de personnalités plus faibles et moins intelligentes.

Pourquoi l'unification de l'Europe — en tant qu'adaptation à la conjoncture mondiale actuelle — a-t-elle échoué, en 1954, aussi radicalement que l'unité allemande en 1849? La responsabilité de cet échec n'incombe pas au rejet de la CED, le 30 août dernier, par l'Assemblée nationale française. Cette décision a sans aucun doute constitué un important maillon de la chaîne qui commence en 1950 par la pression américaine ("Unification militaire avant tout!") et se poursuit par la hâte excessive de la République Fédérale à reconnaître cette préséance — au lieu de faire respecter la simultanéité des facteurs militaire et politique, tout en soulignant la primauté absolue de ce dernier. La défiance française en aurait été, par la

suite, moins grande. Quoi qu'il en soit, c'est là le passé. Le véritable refus de toute forme d'unification vraiment neuve, c'est-à-dire opportune et supranationale, n'a eu lieu que par la suite à Londres et à Paris, lorsque fut acceptée la proposition Eden, de choisir le pacte de Bruxelles comme base de toutes les mesures ultérieures.

La Grande-Bretagne constitue un facteur décisif et le restera. Aucune autorité supranationale, si modeste soit-elle, n'a désormais la moindre chance de devenir réalité. Ce qu'il aurait été possible de faire sans la Grande-Bretagne, mais en accord, et, plus tard, en liaison avec elle, ne pourrait plus désormais être réalisé que sans elle et même contre elle. Mais cela ne doit pas être, et ne sera pas. Il ne reste donc qu'une perspective: des coordinations fortuites et des alliances dénonçables, telles qu'il y en eut toujours — comme au temps de la SDN, qui ne put éviter la catastrophe; comme en 1939, lorsqu'Hitler réussit à faire alliance avec l'Union Soviétique — mais non avec l'Ouest — contre la Pologne; comme en 1941, lorsque se forma contre le Troisième Reich la grande coalition qui s'effondra en 1945-46, dès qu'elle eut atteint ses buts et que les rivalités latentes se manifestèrent avec violence.

On pourrait croire que les raisons de cet état de choses sont évidentes, jamais la Grande-Bretagne ne pourra subordonner ses intérêts — qui s'étendent de Hong-Kong et Singapour jusqu'à la mer des Caraïbes, sur toutes les mers et tous les continents — aux pouvoirs d'une autorité européenne commune. Jamais la Grande-Bretagne ne pourra fondre son système social et économique, sa monarchie et ses traditions, dans les formes toutes différentes qui régissent le continent. Jamais la Grande-Bretagne ne pourra attribuer à sa position entre les USA et l'Union Soviétique, la même importance qu'aux problèmes territoriaux auxquels doivent faire face, par exemple, l'Allemagne et l'Italie. Jamais la Grande-Bretagne ne pourra ... Le nombre des arguments est infini. Le pacte de Bruxelles, dont la Grande-Bretagne est membre de plein droit, ne permet pas d'espérer la réalisation d'une sorte d'Etats-Unis d'Europe. La vitesse d'un convoi est toujours réglée sur celle du navire le plus lent, c'est-à-dire, dans le cas présent, les intérêts de la couronne britannique. Lorsque la Compagnie du canal de Suez, si violemment combattue par les Britanniques, fut déclarée en faillite, Disraeli acheta la majorité des actions, et l'on sait quelle extension elle a pris depuis lors. Quatre divisions britanniques sur le continent — tout le monde chez nous est heureux de les avoir échangées contre notre propre indépendance, qui se serait forgée en accord et en liaison avec la Grande-Bretagne.

Si l'on considère cette conférence de Bruxelles qui précéda le vote de l'Assemblée nationale française, il est permis de dire — mesurant l'événement à ses conséquences —: il aurait infiniment mieux valu que les cinq ministres des Affaires étrangères qui, à ce moment, essayaient, avec Mendès-France, de forger l'Europe, acceptent sa proposition officieuse, de reconnaître le principe de l'autorité supranationale, mais d'en ajourner de huit ans la mise en application et de modifier en conséquence tout le traité de la CED. Ainsi aurait été sauvée la base permettant de travailler, à partir d'une Europe des Six, dans le cadre d'une Europe des Quinze — le tout au sein de l'OTAN. Dans l'Europe des Sept instaurée par le pacte de Bruxelles et pratiquement dirigée par la Grande-Bretagne, un seul but est envisagé: assurer aux pays soucieux de l'existence politique de notre continent le maximum d'entente réciproque et supprimer dans toute la mesure du possible les rivalités sans cesse renaissantes.

A partir de 1955, nous logerons dans un bivouac de coalition au lieu de la maison commune à laquelle on renonça en été 1954. Les architectes de cette maison avaient d'abord voulu en faire une caserne, si bien que beaucoup refusèrent d'y travailler. Nous ne serons guère plus à l'aise dans les baraques. Chacun devra néanmoins essayer, qu'il en soit responsable ou non, de tirer de cette situation le meilleur parti possible. Certes, la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a. En ce sens, la loi de l'adaptation à ses limites — et il faudrait alors créer une situation entièrement nouvelle. L'homme en est capable. Le tout est de savoir si l'Européen en sera capable. Ce sera peut-être le cas dans vingt ou trente ans. Nous autres, hommes d'aujourd'hui, ne pouvons qu'essayer de survivre.